

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1^{ER} CYCLE

Le Mans Université

Projet d'offre de formation de 1^{er} cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 31/05/2021

Rapport publié le 29/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Bruno Cardinaud, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Le Mans Université (LMU) est un établissement pluridisciplinaire qui se déploie sur deux sites (Le Mans, Laval) et entretient des liens académiques forts avec d'autres universités de la Région. Pour le premier cycle, une des ambitions de LMU, en continuité avec le bilan des dernières années, est de proposer une offre de formation de proximité diversifiée et complète au niveau Licence. Il existe en effet dans le projet une offre variée de licences générales, professionnelles (LP) mais aussi de Bachelors universitaires de technologies (BUT) dans les domaines Droit-Economie-Gestion (DEG), Sciences-Technologies-Santé (STS) et Lettres, Langues-Sciences humaines et sociales (LLSHS). Le projet présente une relative stabilité de l'offre de formation premier cycle : le nombre de licences générales devrait passer de 19 à 17; le nombre de LP évolue (trois abandons, deux créations) mais essentiellement parce que 10 d'entre elles vont intégrer des BUT sans davantage de détails; en définitive, le nombre de formations de technicien de niveau bac+3 va passer de 30 à 29, reflétant comme pour les licences générales une stabilité de l'offre, du moins sur le plan quantitatif. La pluridisciplinarité de l'établissement, affichée comme objectif tant dans le bilan que dans le projet, était et reste donc une réalité : les bacheliers peuvent trouver à LMU une diversité de formations qui doivent pouvoir les mener vers une poursuite d'études (pour les diplômés des licences générales) ou une insertion professionnelle (pour ceux des LP et des futurs BUT). En ce sens, LMU continuera à contribuer à la formation de nombreux jeunes de la Région (qui représentent 80 % des effectifs). Une évolution cependant : le projet met davantage en avant que ne le faisait le bilan les possibilités de parcours du type bi-licences, proposés à la faveur des développements des approches numériques.

Est également présenté le renforcement ou la création d'instituts (IRFI pour Institut Recherche Formation Innovation) qui viendront compléter l'organisation préexistante en UFR (trois), IUT (deux) et école d'ingénieur (une) : l'Institut d'Acoustique graduate school, l'Institut d'Informatique Claude Chappe, l'Institut du Risque et de l'assurance sont déjà créés ; trois autres sont prévus : un institut « Molécules et matériaux », l'Institut Sport santé et éducation du Mans, et un institut en Sciences Humaines et Sociales. La structuration de ces six axes stratégiques pour lesquels LMU a une vraie légitimité, devrait permettre de renforcer le lien licence-master et plus généralement l'adossement des formations concernées à la recherche mais aussi les partenariats avec le secteur socio-économique. La définition de ces « niches d'excellence » est l'un des objectifs de la COMUE expérimentale Angers-le Mans, créée en décembre 2020 et sera encouragée par l'obtention de financements PIA4.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1^{er} cycle

Le projet expose une stratégie claire et relativement ambitieuse, adaptée à la taille et aux moyens de l'établissement : cette stratégie trouve un équilibre entre offre formation de premier cycle complète, pluraliste mais aussi définition d'axes prioritaires dans lesquelles certaines licences vont pouvoir s'inscrire. En ce sens, le projet se distingue du bilan, qui mettait peu en avant les instituts. Cependant, peu ou pas d'éléments sont donnés, qui permettraient de comprendre quels seront les liens entre les différentes structures (départements, UFR, IUT, instituts). L'adhésion des équipes n'est pas non plus discutée : l'établissement devra veiller à ce que les modes de prise de décisions qui concerneront les formations de premier cycle soient clairs et bien présentés aux personnels et autres parties prenantes.

Comme durant la période 2016-2021, différentes instances interviennent dans le pilotage de l'offre de formation, sur un mode ascendant : départements de formations, conseils de composantes, Direction des études et de la formation (DEF), Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). C'est une structuration classique, efficiente d'après les échanges qui ont eu lieu avec la direction de LMU dans le cadre de l'évaluation du bilan. On regrette cependant que le dossier ne précise pas les modalités de prise de décisions d'ouvertures et/ou de fermetures de licences (par exemple, Sciences pour l'ingénieur) ou de LP (création des LP Bio-industrie et biotechnologies et Métiers de numérique : conception, rédaction et réalisation web ; abandon de Matériaux et structures : fonctionnalisation et traitement des surfaces ; Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments ; Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux). À noter que deux de ces trois LP avaient des bilans qui paraissaient — d'après leurs dossiers respectifs — très acceptables ; inversement, certaines LP dont les bilans pointent des interrogations certaines sur leur finalité professionnelle (Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Commerce et distribution) sont reconduites ou sont intégrées dans des BUT. Aucune explicitation de ces décisions n'est donnée, y compris s'agissant des formations qui avaient fait l'objet de points d'attention. Il serait utile que la prochaine autoévaluation soit l'occasion de préciser les modes de prise de décisions concernant l'évolution de l'offre de formation de premier cycle.

Le Mans Université a signé une convention avec les Facultés libres de l'Ouest (UCO) pour 3 des licences professionnelles mises en œuvre par cet établissement. Pour deux d'entre elles (Métiers du BTP : bâtiment et construction ; Techniques du son et de l'image), il semble que le pilotage de la formation échappe à LMU, qui devrait s'interroger sur la pertinence de ce conventionnement.

La participation des étudiants ou de leurs représentants au pilotage et à l'évaluation des formations est, dans l'ensemble, mesurée, même s'il existe un outil en ligne permettant la réalisation d'enquêtes auprès des étudiants

(EVAMAINE). Un des éléments importants de la démarche qualité est donc bien en place. L'importance de l'évaluation des enseignements par les étudiants est réaffirmée mais LMU reconnaît que des améliorations sont possibles, concernant par exemple les taux de réponses aux questionnaires d'évaluations (actuellement disparates). Il est indiqué qu'une campagne de sensibilisation des étudiants est en cours ; il est à souhaiter qu'elle soit efficace, car les avis des étudiants peuvent être extrêmement utiles pour le pilotage des formations. Il n'est pas clairement indiqué si les personnels ont aussi la possibilité d'exprimer leur avis via ce système. Au-delà de l'évaluation des enseignements, on ne dispose que de peu d'informations sur la démarche d'amélioration continue dans son ensemble, comme la prise en compte des analyses faites par les conseils de perfectionnement.

Comme cela est indiqué, la structuration des Instituts français des relations internationales (IRFI) devrait permettre d'accroître l'implication des acteurs de la recherche dans le pilotage des formations (du moins celles qui seront adossées à ces instituts). À ce propos, le lien licence-master était dans le bilan, et reste dans le projet une des priorités de LMU ; on regrette donc d'autant plus que les fiches des licences générales ne précisent pas ou peu les éléments qui permettront de le renforcer (sauf dans quelques cas, comme par exemple la licence Sciences de la vie ou la licence Droit qui explicite son inscription dans un collège de Droit, regroupant des formations de niveaux variés) L'ouverture des IRFI au monde socio-économique est affichée ; cela pourrait constituer une opportunité pour que les branches professionnelles participent davantage aux réflexions sur les LP et les BUT ; c'était en effet une fragilité relevée par l'analyse du bilan.

Les taux de réussite sont dans l'ensemble connus des responsables des formations de premier cycle. Les résultats sont dans la plupart des cas cohérents, en tout cas comparables avec ceux de formations équivalentes. Mais le bilan soulignait la grande fragilité du suivi des diplômés des licences et de certaines LP. Lorsqu'un suivi était réalisé de manière satisfaisante, c'était le plus souvent par les responsables des formations eux-mêmes. Dans ce cadre, il est étonnant que le dossier ne présente pas davantage les modifications prévues pour que les dispositifs d'enquêtes aboutissent à l'amélioration — indispensable au pilotage des formations de premier cycle — des taux de réponses aux enquêtes et de la qualité des informations de suivi des diplômés. L'établissement est encouragé à améliorer ce point.

Des stages sont prévus en premier cycle ; un événement spécifique (salon) est organisé chaque année en novembre et il existe une structure (le Career-Center) qui gère les offres de stages. Si le bilan des licences professionnelles est nominal sur ce point, celui des licences générales est très hétérogène, les politiques de stages et les possibilités offertes aux étudiants étant très variables ou simplement non décrites. Les stages sont parfois obligatoires, parfois « proposés » ; dans plusieurs licences, rien n'est indiqué sur ce sujet. Comme cela est indiqué dans le dossier de la licence Physique, Chimie, la difficulté principale est le manque de lieux de stages possibles ; il faudrait donc idéalement que soient proposés des dispositifs alternatifs de découverte des milieux professionnels (projets tutorés, tables rondes, organisation d'événements, etc.).

LMU connaît ses forces et faiblesses en termes d'attractivité, et œuvre pour accroître cette dernière : rénovations de bâtiments en cours ou prévues, dynamisme de la vie étudiante (sans davantage de détail dans le dossier), développement de l'outil numérique dans les formations, accompagnement des étudiants de premier cycle, etc. Le bilan est d'ailleurs bon, avec des effectifs très satisfaisants, même si l'amélioration de l'attractivité internationale fait encore l'objet d'efforts. Comme cela est indiqué, les instituts devraient permettre d'accroître la visibilité des formations et la visibilité des principaux axes de recherche de LMU. Mais il faudra également veiller à encourager et accompagner les mobilités sortantes car sur ce point il existe un hiatus entre les ambitions de l'établissement (nombreux accords Erasmus+, programme « Mobilité internationale des crédits », etc.) et les bilans chiffrés qui restent modestes. À noter que cela n'est pas propre à LMU, de nombreux autres établissements français rencontrant cette difficulté.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1^{er} cycle

Les organisations pédagogiques des différentes formations respectent les principes attendus des licences (organisation en semestres, UE, spécialisation progressive). La notion de transdisciplinarité apparaît surtout dans les dossiers des formations du domaine LLSHS, qui se sont visiblement bien appropriées les possibilités offertes par l'arrêté de 2018 : organisation en majeures-mineures avec des mineures de taille significative (48 heures/semestres) et surtout qui peuvent concerner des parcours de formation très différents de la majeure. Il serait intéressant que la prochaine autoévaluation fasse un bilan de cette organisation : combien d'étudiants

ou de diplômés ont choisi des mineures en dehors de la mention dans laquelle ils étaient inscrits ? Les mineures ont-elles permis des réorientations ? Dans toutes les licences, les UE d'ouverture vont perdurer sous leurs formes actuelles ; elles ne représentent cependant que 2 ECTS, au semestre 3 ou au semestre 6, ce qui reste peu.

À part quelques exceptions (par exemple, licences Droit ; Économie ; Acoustique et Vibrations ; Langues littéraires & civilisations étrangères et régionales), les fiches des L/LP sont assez (ou très) succinctes notamment sur la prise en compte des recommandations qui ont été faites par le Hcéres et les détails des organisations pédagogiques ne sont pas présentés. Il n'est pas non plus présenté de cadrage général par l'établissement qui concernerait le nombre d'heures prévues dans une licence, le nombre d'UE, le nombre d'heures/ECTS, etc. Cependant, l'analyse du bilan ne faisait pas apparaître d'élément anormal dans les structures des formations. Des mutualisations d'enseignements existent en premier cycle : des portails de première année sont en place (portails Maths-Physique-Chimie ; Sciences de la Vie/Sciences de la Terre ; Économie/Gestion) comme indiqué plus haut, 10 modules de 16 heures sont accessibles à l'ensemble des étudiants de licence ; la licence Géographie, aménagement participe à un programme ambitieux (Virtual Global Exchange) permettant à ses étudiants de travailler sur des projets en commun avec des étudiants nord-américains.

LMU mettait en avant dans son bilan les possibilités d'enseignement à distance (EAD) et plus généralement les efforts faits dans le domaine de l'ingénierie pédagogique : recrutements de personnels dédiés, équipements de salles, formation des enseignants etc. La mineure « Santé » des licences accès Santé (L.AS) est enseignée et suivie à distance, ce qui est très significatif. Dix modules de 16 heures sont proposés en EAD aux étudiants de plusieurs licences (à moins que cela ne concerne toutes les licences : le dossier ne donne pas de détails sur ces modules). On trouve aussi des possibilités d'EAD spécifiques à certaines licences (par exemple, les semestres 5 et 6 des parcours Chimie et Physique de la licence Physique, Chimie). L'EAD est probablement l'un des moyens permettant la transdisciplinarité affichée comme caractéristique de l'établissement et il serait utile que l'établissement fasse un bilan régulier des dispositifs existants et de leurs utilisations.

La structuration en blocs de compétences existe sous forme expérimentale dans certaines licences. La licence Sciences de la terre se distingue par une réflexion assez poussée sur ce sujet. Le travail est souvent encore en cours, accompagné par les ingénieurs pédagogiques et encouragé par le NCU Thélème. Mais le dossier général précise peu jusqu'à quel point les initiatives de certaines équipes sont encouragées par l'établissement. Il est prévu que les règles de validation évoluent, pour que les compensations soient possibles au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignements, appartenant éventuellement à des semestres ou années différents, et correspondant à des blocs de compétences clairement identifiés. La prochaine évaluation sera l'occasion d'apprécier comment ce système novateur aura été appliqué. Il faudra porter une vigilance particulière aux compétences indispensables à une poursuite en master dans le principe de compensation retenu pour éviter de mettre en difficulté les diplômés dans la suite de leur parcours.

Les liens avec la recherche sont probablement suffisants pour les formations de premier cycle, dont les enseignants sont le plus souvent enseignants-chercheurs et auxquelles participent quelques doctorants. Apparaissent des initiatives particulièrement intéressantes (travaux pratiques en unité de recherche en licence Physique, Chimie, projets tutorés, accès à des colloques et conférences pour les étudiants de la licence Droit). Comme indiqué plus haut, le manque de lieux de stages, lié à la taille de l'établissement, ne facilite pas la formation par la recherche notamment pour les licences du domaine Sciences, technologies, santé. Mais c'est davantage l'absence apparente de « politique » commune concernant les stages ou les autres formes d'expériences pré-professionnelles qui questionne.

L'accompagnement des étudiants est l'un des points forts des organisations pédagogique et administrative. Les procédures d'inscription, d'accueil, d'orientation sont claires. Le soutien à celles/ceux qui en ont besoin est une réalité, avec un dispositif adapté (ETOILE) qui propose diverses mesures. LMU s'est aussi bien approprié les possibilités offertes par le dispositif OUI-SI et peut déjà faire un premier bilan de ce qui a été mis en place. L'établissement est encouragé à continuer à identifier ce qui fonctionne en analysant les résultats en termes de réussite et à adapter sa politique de soutien. Ce sujet pourrait éventuellement devenir une « marque de fabrique » de LMU, comme c'est le cas dans certaines universités réputées pour très bien accompagner leurs étudiants.

Des moyens importants sont prévus pour accroître l'ouverture internationale. Cependant, ce qui est spécifique au niveau L/LP n'apparaît pas clairement, hormis des efforts concernant l'apprentissage de langues.

En résumé, LMU propose dans son projet une offre de formation de premier cycle équilibrée, complète et identifie des axes stratégiques très intéressants (la définition de « niches d'excellence », la poursuite des efforts entrepris pour l'accompagnement des étudiants, l'ouverture internationale). Cependant, l'établissement devra veiller à ce que le pilotage des licences et LP prenne en compte un élément très informatif, et à l'heure actuelle trop peu utilisé par manque de données (sauf exceptions) : la connaissance du devenir des diplômés.

Les formations

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Droit	L	Le Mans Université	Avis favorable
Économie	L	Le Mans Université	Avis favorable
Gestion	L	Le Mans Université	Avis favorable
Géographie et aménagement	L	Le Mans Université	Avis favorable
Histoire	L	Le Mans Université	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Le Mans Université	Avis favorable
Langues littéraires & civilisations étrangères et régionales	L	Le Mans Université	Avis favorable
Lettres	L	Le Mans Université	Avis favorable
Acoustique et vibrations ¹	L	Le Mans Université	Avis favorable
Informatique	L	Le Mans Université	Avis favorable
Mathématiques	L	Le Mans Université	Avis favorable
Physique, chimie	L	Le Mans Université	Avis favorable
Sciences de la Terre	L	Le Mans Université	Avis favorable
Sciences de la vie	L	Le Mans Université	Avis favorable
STAPS-Activité physique adaptée-santé	L	Le Mans Université	Avis favorable
STAPS-Éducation et motricité	L	Le Mans Université	Avis favorable
STAPS-Management du sport	L	Le Mans Université	Avis favorable
Acoustique et vibrations ¹	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Techniques du son et de l'image	LP	Le Mans Université	Avis réservé avec recommandation : le pilotage par l'Université du Mans de cette LP mise en œuvre par l'UCO est à reconsidérer.
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Le Mans Université	Avis réservé avec recommandation : le pilotage par l'Université du Mans de cette LP mise en œuvre par l'UCO est à reconsidérer.
Métiers du BTP : travaux publics	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Production animale	LP	Le Mans Université	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Maintenance et technologie : contrôle industriel	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Bio-industries et biotechnologies	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Assurance, banque, finance: chargé de clientèle	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Commercialisation de produits et services	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Intervention sociale: insertion et réinsertion sociale et professionnelle	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Gestion de projets et structures artistiques et culturels	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	LP	Le Mans Université	Avis réservé avec recommandation : les possibilités d'insertion professionnelle directe des diplômés semblent très faibles et devraient être réévaluées en s'interrogeant sur la finalité de la formation.
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Métiers du commerce international	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web.	LP	Le Mans Université	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Le Mans Université	Avis favorable

Observations de l'établissement

**Président de l'Université du
Mans****à****Monsieur Thierry COULHON
Président du Haut Conseil de
l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur**

Le Mans, le 14 septembre 2021

Objet : Observations suite rapport 1^{er} cycle

Monsieur Le Président,

Nous remercions l'HCERES pour le rapport produit sur notre offre de formation du 1^{er} cycle universitaire et qui nous conforte dans la dimension de pluridisciplinarité que nous voulons porter afin de favoriser l'insertion professionnelle de notre bassin de recrutement entre autres. L'inscription de l'université dans divers PIA comme Thélème, Etoile ... renforce cette ambition.

Nous souscrivons aux différentes remarques et orientations recommandées par l'HCERES. La mise en place d'une nouvelle gouvernance depuis Avril 2021 sera l'occasion de travailler à la mise en œuvre de ces éléments qui répondent grandement aux ambitions de la nouvelle équipe, comme par exemple la volonté de clarifier les processus décisionnels et de travailler de manière plus explicite avec les équipes pédagogiques en termes de stratégie de formation. De même, au moment de la production du rapport, le cadrage pour la construction des maquettes de Licence n'était pas encore réalisé. En correspondance avec son engagement de campagne, ce travail est en cours de réalisation en impliquant enseignants et usagers. La dynamique autour des IRFI sera également maintenue tout comme également l'accompagnement (tutorat), la transition vers l'approche par compétences et la réflexion sur les rythmes d'apprentissage dans le cadre du PIA Thélème.

Nous souhaitons continuer à inscrire les équipes dans un processus qualité pour optimiser l'ensemble des éléments liés à notre offre de formation. Ainsi, la production d'indicateurs dédiés sera un enjeu majeur pendant toute la durée du contrat d'accréditation. Ils seront basés sur l'outil d'enquête spécifique développé au sein de l'Université « Evamaine » et sur les CR des conseils de perfectionnement dont le fonctionnement doit être renforcé. La mise en perspective de ces éléments avec la connaissance du devenir des diplômés devra permettre de renforcer cette dynamique.

Notre Université se veut forte de son expertise et de son implication dans l'enseignement à distance et les pratiques pédagogiques numériques. Le souhait de développer un Espace Universitaire de Pédagogie, organe réflexif rassemblant acteurs pédagogiques (enseignants, ingénieurs pédagogiques) et étudiants pour orienter sur les nouveaux usages numériques en pédagogie continuera de perpétuer cette spécificité mancelle et pourra aider, comme évoqué dans le rapport, à établir des bilans réguliers des dispositifs existants et de leur utilisation.

La question d'absence de « politique commune » autour des stages est souligné dans le rapport. La gouvernance a conscience de cette situation qui relève souvent essentiellement d'us et coutumes antérieurs et de difficultés relatives à l'encadrement des stages dans un contexte où la charge

pédagogique des enseignants est souvent très importante. Toutefois, le nombre croissant de formations ouvertes à l'apprentissage au sein de l'université laisse présager une modification des considérations quant à l'importance de la formation professionnelle sur laquelle nous nous devons de rebondir pour favoriser la réalisation de stage, potentiellement dès la L2 (stage d'observation) et plus favorablement en L3. Cette réflexion sera menée en concertation avec les équipes pédagogiques en considérant les situations au cas par cas.

Enfin, comme de nombreuses universités françaises, malgré une mobilité entrante très satisfaisante à notre niveau (près de 1500 étudiants), l'université souffre d'un déficit en terme de mobilité sortante. Il s'agit d'une situation assez récurrente que nous espérons voir progressivement améliorer grâce à un engagement du service des relations internationales dans ce sens. La participation de l'université à un projet tel que les « Universités européennes », si couronné de succès, est un marqueur fort de cette dynamique inverse et du souhait de l'université d'offrir à ses étudiants un accompagnement de qualité dans ce domaine également.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président en l'assurance de ma considération distinguée et vous prie de recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Pascal LEROUX



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)